

---

## Programme de Formation

---

# Ethique et bien-être des animaux sauvages, en lien avec leur utilisation à des fins scientifiques



---

### Organisation

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

---

### Contenu pédagogique

#### **Public visé**

Gestionnaires de la faune sauvage et personnels scientifiques (concepteurs, opérateurs) travaillant avec des animaux sauvages.

#### **Objectifs pédagogiques**

- Connaître les bases philosophiques et réglementaires de l'éthique de l'utilisation des animaux à des fins scientifiques
- Connaître les bases scientifiques de l'évaluation du bien-être animal appliquées aux animaux sauvages
- Connaître les bases de l'éthique des animaux sauvages à travers différents systèmes de valeurs (éthique animale, éthique environnementale)
- Connaître les évolutions récentes liées à une meilleure prise en compte du bien-être animal en gestion de la faune sauvage

#### **Description**

Cette formation est destinée principalement aux personnels utilisant, étudiant ou étant en contact dans leur pratique scientifique avec les animaux sauvages. Elle s'intéresse aux espèces non domestiques et aborde des questions concernant en priorité la faune sauvage non captive et non hébergée. La faune sauvage hébergée temporairement et les populations maintenues en captivité sont concernées en moindre mesure. Elle est éligible pour la formation continue des personnes ayant une formation initiale réglementaire en Utilisation des Animaux à des Fins Scientifique (UAFS faune sauvage non hébergée ou autres formations initiales type espèces modèles).



Elle a plusieurs objectifs :

- Introduire les bases philosophiques des principes de l'éthique animale qui sont à l'origine des évolutions réglementaires visant à améliorer la protection des animaux sauvages utilisés dans un contexte scientifique.
- Mettre en dialogue les grands systèmes de valeurs régissant les relations entre humains et animaux sauvages, notamment l'éthique animale et environnementale ; nous envisagerons les implications de ce dialogue, qui se traduit notamment par de nouvelles approches en sciences de la conservation.
- Faire un rappel des bases réglementaires qui régissent l'utilisation des animaux sauvages à des fins scientifiques, et réfléchir à comment concevoir des expérimentations plus éthiques.
- Introduire les bases scientifiques de la notion et de la mesure du bien-être animal, un champ en expansion avec des applications et des implications croissantes pour les utilisateurs d'animaux, en développant ici les aspects liés aux animaux sauvages à travers des exemples concrets.

Outre les enseignements proposés, cette formation laissera une place aux interactions spontanées entre apprenants et enseignants, à travers une table ronde en fin de journée. Cela permettra de discuter des notions abordées, de possibles cas pratiques issus des expériences et des questionnements des participants. Le contenu de cette formation est avant tout théorique (elle ne vise pas l'acquisition de compétences pratiques ou techniques) et destiné à alimenter les réflexions et questionnements des personnels, pour les « concepteurs » et les « applicateurs » des expérimentations.



### **Prérequis**

Avoir une formation initiale réglementaire en Utilisation des Animaux à des Fins Scientifique (UAFS faune sauvage non hébergée ou autres formations initiales type espèces modèles).



### **Modalités pédagogiques**

Cours interactifs



### **Moyens et supports pédagogiques**

Supports PDF des présentations remis aux apprenants à la fin de la formation.



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

Un suivi individualisé par des évaluations formatives est assuré. Une attestation de fin de formation est délivrée à la fin du parcours.



### **Informations sur l'admission**

L'admission à cette formation ne fait l'objet d'aucun examen, test ou sélection préalable ; l'inscription est validée après réception du dossier complet et confirmation par l'organisme de formation.



### **Informations sur l'accessibilité**

Notre organisme s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations à distance et en présentiel aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est mobilisable afin d'analyser les besoins spécifiques et de mettre en place, lorsque cela est possible, les adaptations pédagogiques, techniques ou organisationnelles nécessaires.